

Madame, Monsieur le Maire,

Je vous prie de trouver ci-joint, pour information et affichage, l'ordre du jour de la réunion du conseil communautaire de Maremne Adour Côte-Sud :

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE  
DU 1<sup>er</sup> DÉCEMBRE 2022 À 18 HEURES 30  
SALLE DU CONSEIL, SIÈGE DE MACS À SAINT-VINCENT DE TYROSSE**

**ORDRE DU JOUR**

**1 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

- A - Approbation du procès-verbal de séance du conseil communautaire du 29 septembre 2022
- B - Composition du conseil communautaire - Remplacement de Monsieur Yves Trézières, représentant du conseil municipal de Capbreton
- C - Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) de Maremne Adour Côte-Sud - Élection d'un nouveau membre élu du conseil d'administration suite à la démission de Monsieur Yves TRÉZIÈRES
- D - Délégation d'une partie des attributions de l'assemblée communautaire au bureau communautaire et au président - Modification de la délégation accordée au président
- E - Modification du règlement intérieur de la Communauté de communes

**2 - FINANCES COMMUNAUTAIRES**

- A - Attribution de subventions complémentaires aux associations pour l'année 2022 :
  - 1 - Attribution d'un soutien financier à la commune de Saint-Jean-de-Marsacq dans le cadre du label Terre de Jeux
  - 2 - Attribution de subventions aux associations en matière de « port et lac »
  - 3 - Attribution d'une subvention exceptionnelle au conservatoire des Landes au titre du projet « danse à l'école »
- B - Référentiel M57 - Approbation du projet de règlement budgétaire et financier
- C - Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement dès le 1<sup>er</sup> janvier 2023 jusqu'à l'adoption des budgets primitifs 2023
- D - Décisions modificatives - Budget principal et budgets annexes
- E - Pertes sur créances irrécouvrables - Créances éteintes - Admission en non-valeur

**3 - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

- A - Approbation du projet de convention de partenariat avec le Lycée Darmanté pour des interventions de l'Escale Éco Itinérante
- B - Dispositif local d'accompagnement (DLA) - Attribution d'une subvention à l'association Landes musiques amplifiées (LMA)

**4 - TOURISME**

- Office de Tourisme Intercommunal - Attribution d'une subvention annuelle de fonctionnement et d'une dotation opérationnelle pour l'exercice des missions de promotion du tourisme pour l'année 2023

## 5 - INFRASTRUCTURES

- A - Voirie - Opération d'aménagement de sécurité du carrefour entre le chemin de Pignadar et la route des Lacs à Vieux-Boucau - Approbation du projet de convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage à la commune - Approbation du reversement du financement perçu par la commune au profit de MACS
- B - Voirie - Opération de réaménagement de l'avenue Jean Lartigau (RD 652) à Labenne - Approbation du projet de convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage du département des Landes à la Communauté de communes
- C - Voirie - Ajustements du plan pluriannuel d'investissement (PPI) 2021-2026
- D - Projet de révision du règlement de voirie communautaire - Constitution de la commission ad-hoc prévue en application de l'article R. 141-14 du code de la voirie routière

## 6 - MOBILITÉ - TRANSPORTS

Approbation du projet de convention de financement relatif à la conception et à la mise en œuvre du système de mobilité intégrée « Modalis » avec le syndicat mixte Nouvelle-Aquitaine Mobilités

## 7 - NUMÉRIQUE

Information sur le plan de travail préalable à l'élaboration d'une stratégie numérique responsable de la Communauté de communes

## 8 - PERSONNEL COMMUNAUTAIRE

A - Approbation des projets de convention avec le Centre de gestion de la fonction publique des Landes pour :

1. La mise à disposition d'un référent laïcité
2. Adhérer à la mission de médiation
3. Adhérer au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes

B - Possibilité de versement de l'aide à la reprise d'activité ou à la création d'entreprise (ARCE)

## 9 - MOTIONS PROPOSÉES PAR L'ASSOCIATION DES MAIRES DES LANDES

A - « Zéro Artificialisation Nette » (ZAN) à l'horizon 2050

B - « Finances locales en danger ! »

## 10 - QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Décisions prises par le Bureau et le Président en application de l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, sur délégation d'attributions du conseil communautaire

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Le président,

Pierre Froust

